

Maintien de qualification Q1 contrôleur technique véhicules lourds 2025

REFERENCE : A3S-25-PL-MQ 1-24H-P02-B

- **Objectif de la formation** : maintenir la qualification Q1 de contrôleur technique des véhicules lourds conformément aux exigences de l'annexe IV de l'arrêté du 27/07/04 modifié.
- **Durée** : 24 h 00 de formation en salle (dont 1h00 de test de validation et de correction)
- **Public concerné** : Contrôleur technique de véhicules lourds agréé.
- **Moyens pédagogiques** : vidéoprojecteur, documentations et tablettes, PC portables pour les stagiaires (minimum 1 pour 2 stagiaires).
- **Effectif** : 14 personnes maximum en présentiel.

Critères de validation (seuil) : Le contrôle de connaissance est jugé « satisfaisant » à compter d'une **note au moins égale à 12/20**, obtenue au test de fin de stage.

Détail du programme :

Module	Thème	Durée (h, mn)
	FAD	
	Système de rétrovision par caméra	1 h 30 mn
	Essieux roues et pneumatiques	1 h 30 mn
	Accueil des stagiaires (vérification des prérequis, présentation du programme et tour de table)	0 h 15 mn
01	Evolutions réglementaires	1 h 30 mn
02	Fonction 1	2 h 00 mn
03	Fonction 5	1 h 00 mn
	Module technique général – Jour 2	
04	Hydrogène	1 h 30 mn
05	Surveillance DREAL	2 h 00 mn
06	Bilan des écarts relevés en surveillance et en audit	0 h 30 mn
	Pause Déjeuner	1 h 30 mn
06	Bilan des écarts relevés en surveillance et en audit	1 h 30 mn
07	Travaux dirigés	3 h 00 mn
	Module technique général – Jour 3	
08	Pratique	3 h 00 mn
09	Témoins et indicateurs lumineux	1 h 00 mn
	Pause Déjeuner	1 h 30 mn
10	Réception des véhicules	1 h 30 mn
11	Les extincteurs	1 h 30 mn
	Evaluation Q1	1 h 00 mn

Détail du programme FAD :

A3S - 2025 – Q1- (Modules FAD)

Sujet	Contenu	Durée	Total
Système de rétrovision par caméra	Le système de rétrovision par caméra La réglementation des systèmes de rétrovision par caméra, le Règlement n°46 Exemples de systèmes de rétrovision par caméra La vérification des systèmes de rétrovision par caméra lors du contrôle technique	≈ 1H30mn	1h30mn
Essieux roues et pneumatiques	Extrait IT PL F5 Tableau de mixabilité Prescriptions des pneumatiques (5.2.3)	≈ 1H30mn	1h30mn

Détail du programme en présentiel :

A3S - 2025 – Q1 – (Modules Q1 en présentiel)

Sujet	Contenu	Durée	Total
Evolution réglementaires	Evolution du CDC 6C. Evolution de l'IT PL F0 (H). Evolution de l'IT PL F1 (K). Evolution de l'IT PL F6 (H). Evolution de l'IT PL F7 (H). Evolution de l'IT PL F8 (H).	≈ 1H30mn	1h30mn
Fonction 1	Rappel technologique du freinage pneumatique. Méthodologie de contrôle de l'épuisabilité. Méthodologie de contrôle de l'indépendance. Méthodologie de contrôle de la rupture d'attelage. Etude cas particulier de serrage du frein de stationnement lors de l'ouverture de la porte conducteur.	≈ 2H00mn	2h00mn
Fonction 5	Rappels technologiques sur la suspension pneumatique et oléopneumatique.	≈ 1H00mn	1h00mn
Hydrogène	Rappels technologiques et concepts clés des véhicules hydrogène. Etude des PAC. Stratégies des fabricants de véhicules. Enjeux économiques. Compétences des contrôleurs.	≈ 1H30mn	1h30mn
Surveillance DREAL	Conduite à tenir lors des supervisions DREAL Choix de défaillance complétée par une analyse de risque. Rappels des obligations réglementaires sur les renouvellements. Etude de cas avec traitement des rapports avec clôture des écarts. Exemples de sanctions.	≈ 2H00mn	2h00mn

Bilan des écarts relevés en surveillance et en audit.	Rappel sur les constats et écarts constatés par les agents de la DREAL et auditeurs PL. Rappels des prescriptions réglementaires et des défaillances applicables.	≈ 2H00mn	2h00mn
Travaux dirigés	Travaux dirigés sur le traitement des compteurs d'exception. Travaux dirigés sur des écarts constatés lors des visites de surveillances et en audits. Travaux dirigés sur le calcul et report de charge des véhicules.	≈ 3H00mn	3h00mn
Pratique	Contrôle par groupe d'un ensemble de véhicules (TRR+SREM). Rappel pour chaque fonction des modalités de contrôle d'un ensemble routier.	≈ 3H00mn	3h00mn
Témoins et indicateurs lumineux	Généralités sur les témoins du tableau de bord d'un véhicule automobile La réglementation des témoins et des indicateurs des véhicules automobiles : Les témoins obligatoires Les autres symboles pouvant varier selon les constructeurs Travaux dirigés	≈ 1H00mn	1h00mn
Réception véhicules	Rappels sur les différents types de réception. Rappels de la réglementation applicable. Transformation notable. Rappels sur les annexes de l'AM du 19/07/1954 modifié.	≈ 1H30mn	1h30mn
Extincteurs	Terminologies et concepts clés. Informations générales sur les extincteurs. Définition des classes de feu Les agents extincteurs. Cadre réglementaire et prescriptions de l'IT PL F7. Les systèmes d'extinction automatique. Défaillances applicables.	≈ 1H30mn	1h30mn

Contrôle des connaissances (formation en salle)

Questionnaire qualification	Durée
Déroulement du test et correction (qualification Q1)	1h00mn

Durée totale de la formation Q1	24h00mn
--	----------------

Maintien de qualification Q2 contrôleur technique véhicules lourds 2025

REFERENCE : A3S-25-PL-MQ 2-7H-P02-B

- **Objectif de la formation** : maintenir la qualification Q2 de contrôleur technique des véhicules lourds conformément aux exigences de l'annexe IV de l'arrêté du 27/07/04 modifié.
- **Durée** : 07 h 00 de formation en salle (dont 1h00 de test de validation et de correction)
- **Public concerné** : Contrôleur technique de véhicules lourds agréé.
- **Moyens pédagogiques** : vidéoprojecteur, documentations et tablettes, PC portables pour les stagiaires (minimum 1 pour 2 stagiaires).
- **Effectif** : 14 personnes maximum en présentiel.

Critères de validation (seuil) : Le contrôle de connaissance est jugé « satisfaisant » à compter d'une **note au moins égale à 12/20**, obtenue au test de fin de stage.

Détail du programme :

Module	Thème	Durée (h, mn)
--------	-------	---------------

PRESENTIEL		
Module technique général		
	Accueil des stagiaires (vérification des prérequis, présentation du programme et tour de table)	0 h 15 mn
01	Bilan des écarts relevés en surveillance et en audit	1 h 00 mn
02	Rétrofits électriques et hydrogène	2 h 00 mn
03	TCP de faible capacité	1 h 30 mn
04	Réception des TCP	2 h 00 mn
	Test (20 questions) + correction	0 h 30 mn
	Tour de table (debriefing), difficultés rencontrées, modalités administratives	0 h 15 mn

Détail du programme :

A3S - 2025 – Q2 - Bilan des écarts relevés en surveillance et en audit (Module 01)

Sujet	Contenu	Durée	Total
Bilan des écarts relevés en surveillance et en audit	Rappel sur les constats et écarts constatés par les agents de la DREAL et auditeurs PL. Rappels des prescriptions réglementaires et des défaillances applicables.	≈ 1H00mn	1h00mn

A3S - 2025 – Q2 – Rétrofits électrique et hydrogène (Module 02)

Sujet	Contenu	Durée	Total
Rétrofits électrique et hydrogène	Rappel de la réglementation applicable. Principe du retrofit. Contexte, acteurs du marché. Le contrôle technique des véhicules rétrofités.	≈ 2H00mn	2h00mn

A3S - 2025 – Q2 – TCP faible capacité (Module 03)

Sujet	Contenu	Durée	Total
TCP faible capacité	Spécification de construction selon le type de réception. Dispositifs de sécurité. Défaillances constatables.	≈ 1H30mn	1h30mn

A3S – 2025 – Q2 – Réception des TCP (Module 04)

Sujet	Contenu	Durée	Total
Réception des TCP	Savoir identifier la réception d'un TCP et connaître les principales différences. Les points de contrôle et les défaillances applicables en fonction de la réception.	≈ 2H00mn	2h00mn

Contrôle des connaissances (formation en salle)

Questionnaire qualification	Durée
Déroulement du test et correction (qualification Q2)	0h30mn

Durée totale de la formation Q2	7h00mn
--	---------------

Maintien de qualification Q3 contrôleur technique véhicules lourds 2025

REFERENCE : A3S-25-PL-MQ 3-7H-P02-B

- **Objectif de la formation** : maintenir la qualification Q3 de contrôleur technique des véhicules lourds conformément aux exigences de l'annexe IV de l'arrêté du 27/07/04 modifié.
- **Durée** : 07 h 00 de formation en salle (dont 1h00 de test de validation et de correction)
- **Public concerné** : Contrôleur technique de véhicules lourds agréé.
- **Moyens pédagogiques** : vidéoprojecteur, documentations et tablettes, PC portables pour les stagiaires (minimum 1 pour 2 stagiaires).
- **Effectif** : 14 personnes maximum en présentiel.

Critères de validation (seuil) : Le contrôle de connaissance est jugé « satisfaisant » à compter d'une **note au moins égale à 12/20**, obtenue au test de fin de stage.

Détail du programme :

Module	Thème	Durée (h, mn)
PRESENTIEL		
Module technique général		
	Accueil des stagiaires (vérification des prérequis, présentation du programme et tour de table)	0 h 15 mn
01	Bilan des écarts relevés en surveillance et en audit	1 h 00 mn
02	Justificatifs de reception TMD	1 h 00 mn
03	Choix de l'usager sur le contrôle TMD	1 h 00 mn
04	Marquage des chronotachygraphes	0 h 30 mn
05	Présentation de l'ADR 2025 et de l'arrêté TMD	2 h 00 mn
06	Rapports des visites citernes	1 h 00 mn
	Test (20 questions) + correction	0 h 30 mn
	Tour de table (debriefing), difficultés rencontrées, modalités administratives	0 h 15 mn

Détail du programme :

A3S - 2025 – Q3 - Bilan des écarts relevés en surveillance et en audit (Module 01)

Sujet	Contenu	Durée	Total
Bilan des écarts relevés en surveillance et en audit	Rappel sur les constats et écarts constatés par les agents de la DREAL et auditeurs PL. Rappels des prescriptions réglementaires et des défaillances applicables.	≈ 1H00mn	1h00mn

A3S - 2025 – Q3 – Justificatifs de réception TMD (Module 02)

Sujet	Contenu	Durée	Total
Justificatifs de réception TMD	Rappels sur les documents complémentaires TMD. Contrôle des justificatifs de réception TMD lors de l'accueil du client. Utilisation des justificatifs de réception TMD au cours du contrôle du véhicule.	≈ 1H00mn	1h00mn

A3S - 2025 – Q3 - Choix de l'usager sur le contrôle TMD (Module 03)

Sujet	Contenu	Durée	Total
Choix de l'usager sur le contrôle TMD	Processus de sélection d'un contrôle TMD. Principes fondamentaux. Procédures d'agrément des véhicules ADR. Analyse des demandes du client (Q1 ou Q3). Rappel de l'utilité de l'ordre de service.	≈ 1H00mn	1h00mn

A3S – 2025 – Q3 - Marquage des chronotachygraphes (Module 04)

Sujet	Contenu	Durée	Total
Marquage des chronotachygraphes	Rappels des différents textes réglementaires relatifs aux chronotachygraphes. Rappels des véhicules concernés et des dérogations. Evolution des unités embarquées. Méthodologie de contrôle. Particularités des chronotachygraphes Stoneridge. Analyse de l'évolution de l'IT PL F14.	≈ 0H30mn	0h30mn

A3S - 2025 – Q3 - Présentation des nouveautés de l'ADR 2025 et des modifications de l'arrêté TMD. (Module 05)

Sujet	Contenu	Durée	Total
Présentation des nouveautés de l'ADR 2025 et des modifications de l'arrêté TMD	Etude des principales évolutions de l'ADR 2025 et de l'impact lors du contrôle des véhicules TMD.	≈ 2H00mn	2h00mn

A3S - 2025 – Q3 – Rapports de visites citernes (module 06)

Sujet	Contenu	Durée	Total
Rapports de visites citernes	Rappels comment analyser et comprendre un rapport d'inspection de citerne. Présentation de rapports d'inspection d'favorables.	≈ 1H00mn	1h00mn

Contrôle des connaissances (formation en salle)

Questionnaire qualification	Durée
Déroulement du test et correction (qualification Q3)	0h30mn

Durée totale de la formation Q3	7h00mn
--	---------------